

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE LA CHAVANNE PLANAISE**

COMPTE -RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL

**Du lundi 20 mars 2017 à 19 h**

-----

**Les Membres du Comité Syndical :**

**Présents :**

Sylvaine CHRISTIN, Clotilde DOUCHEMENT, Richard DESCHAMPS-BERGER, Gilles PETIT, Véronique BENOIT, Delphine RICHARD.

**Excusées :**

Mandy DURET, Corine NERI (pouvoir à Sylvaine CHRISTIN), Ondine BONNET-REBIERE, Jean-Paul RATEL (pouvoir à Delphine RICHARD).

**Secrétaire de séance :** Delphine RICHARD.

La Présidente propose d'ajouter à l'ordre du jour les deux délibérations suivantes :

- Autoriser la Présidente à contracter les offres de prêt pour l'extension de l'école auprès de l'établissement proposant les meilleures conditions ;
- Autoriser la Présidente, assistée de la commission des travaux, à choisir les entreprises pour l'extension de l'école, après examen des dossiers par l'architecte.

Il est proposé d'approuver le compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 13 décembre 2016.

- Ne soulevant aucune observation, le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

❖ **Approbation du compte de gestion 2016 du Receveur**

La Présidente propose aux membres du Comité Syndical d'approuver le Compte de Gestion établi par la Trésorerie Générale pour l'exercice 2016, dont les écritures sont conformes au compte administratif du SIVU pour le même exercice. A savoir :

- Dépenses d'investissement : 11 606,86 €
- Recettes d'investissement : 4 996,52 €
- Dépenses de fonctionnement : 243 733,45 €
- Recettes de fonctionnement : 272 829,32 €

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité les comptes 2016 du Receveur.

❖ **Vote du compte administratif 2016**

Il est proposé au Comité Syndical d'adopter le Compte Administratif de l'exercice 2016. La présidente précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par la Trésorerie Générale. Sous la présidence du doyen de l'assemblée : Monsieur Richard DESCHAMPS-BERGER soumet au vote le compte administratif du SIVU.

Le Compte Administratif 2016 dégage en clôture un excédent de fonctionnement de 29 095,87 € et un déficit d'investissement de 6 610,34 €.

Après reprise des résultats antérieurs, le résultat cumulé de fonctionnement se monte à 141 035,41 € ; le résultat cumulé d'investissement est de -11 334,59 €.

Ainsi, l'excédent global de clôture s'élève à 129 700,82 €.

Le montant à affecter en recettes d'investissement du Budget Primitif 2017 est de 11 334,59 € et le montant à affecter en recettes de fonctionnement du BP 2017 est de 129 700,82 €.

Le détail des comptes pourra être consulté à la Mairie de La Chavanne, siège du syndicat, aux jours et heures d'ouverture, à partir du 15 avril 2017.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2016.

#### ❖ Vote du budget primitif 2017

La Présidente présente les dépenses et les recettes prévues pour les différents chapitres du budget primitif 2017 : celui-ci s'équilibre à 397 749 € en fonctionnement et à 658 334,59 € en investissement.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2017.

#### ❖ Choix des offres de prêt pour l'extension de l'école

La Présidente demande l'autorisation de contracter les offres de financement pour l'extension de l'école auprès de l'établissement bancaire proposant les meilleures conditions en termes de taux, de durée, de coût.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, vote à l'unanimité cette autorisation.

#### ❖ Choix des entreprises pour l'extension de l'école

La Présidente demande l'autorisation de choisir, assistée de la commission des travaux, les entreprises qui seront recrutées pour l'extension de l'école, après examen des dossiers par l'architecte selon les critères de 70% pour le prix et 30 % pour la partie technique.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, vote à l'unanimité cette autorisation.

#### ❖ Questions diverses

- Le versement du fonds d'amorçage pour le premier trimestre 2016-2017 a été perçu : 1916.67 €.
- Le PEDT a été renouvelé et réactualisé pour les années 2017-2020.
- Le Département maintient son taux de subvention à 38 %.
- Le permis de construire de l'extension a été affiché le 21 février 2017 à l'école.
- Les algécos ont été déplacés le 20/02/2017.
- L'appel d'offres pour l'extension de l'école a été clôturé le 15/03/2017. 68 dossiers ont été reçus pour 11 lots. L'architecte va examiner les offres selon le barème de 70/30. Puis le choix des entreprises sera fait par la commission des travaux.
- Le syndicat a reçu des offres de prêt de la Caisse des Dépôts, du Crédit mutuel, de la Caisse d'Epargne et du Crédit Agricole. Le Crédit Mutuel semble proposer les offres les plus intéressantes.
- Achat de deux radio-CD pour les classes de PS/MS et GS/CP.
- Remplacement des chasses d'eau des toilettes de l'école.

- Des travaux de peinture ont été réalisés à l'étage près de l'ascenseur.
- Demande du comité d'animation de Planaise pour faire la chasse aux œufs dans la cour de l'école seulement, et sans accès à l'intérieur des bâtiments : autorisation du SIVU.
- Il est proposé de créer un listing de parents disponibles pour remplacer les agents du SIVU, en cas d'arrêts maladie, sur les activités périscolaires.

Vu par nous, Présidente du Syndicat Intercommunal Scolaire LA CHAVANNE PLANAISE pour être affiché le 23/03/2017 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A LA CHAVANNE, le 23 mars 2017

La Présidente,  
Sylvaine CHRISTIN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE  
LA CHAVANNE - PLANAISE  
Mairie de la Chavanne  
Chef-Lieu  
73800 LA CHAVANNE